

La Région Normandie dispose d'une politique régionale de médiation numérique depuis 2002 dans le but de structurer une offre de médiation numérique de qualité auprès des usagers. Cette politique a été renouvelée pour répondre aux enjeux actuels du numérique en renforçant l'offre de proximité de lieux pour l'accompagnement de tous à la transformation numérique, en s'adaptant aux évolutions et aux dynamiques en cours en matière d'usages du numérique et de dynamiques territoriales.

Il s'agit donc via le réseau Normandie Connectée :

- Pour le **grand public**, de déployer un **accompagnement** fonction du niveau de leur maturité numérique (i.e. de l'accès aux droits ou la lutte contre l'illectronisme à la mise en place d'ateliers d'accès aux nouvelles technologies) ;
- Pour le **professionnel**, de proposer une offre à-même de répondre à son besoin de lieu conçu pour **télétravailler, co-travailler, innover** en accédant à du matériel numérique utile à son activité ;
- De **renforcer l'attractivité des territoires** par le numérique et son accessibilité en Normandie en poursuivant le maillage du territoire notamment avec les **pôles numériques de proximité** : véritables centres de ressources locaux pour se coordonner, échanger entre pairs, se structurer à l'échelle d'un territoire sur le numérique ;
- De proposer d'accompagner les lieux labélisés dans **l'expérimentation de nouveaux usages** : mise en place de conférences, ateliers, webinaires selon les actualités (attractivité et résilience territoriale, inclusion numérique et accès aux droits, sobriété numérique, lutte contre la cybermalveillance, contrôle de véracité de l'information, apprentissage du codage, découverte de l'intelligence artificielle, prise en main de la réalité augmentée, de drones...), mise à disposition de matériel numérique innovant mutualisé ;
- D'apporter de la **lisibilité** et **valoriser** les détenteurs du label du réseau tant pour les faire connaître du grand public et des professionnels, que pour les aider à consolider et **développer leur modèle**.

En termes de financement, le réseau Normandie Connectée propose de nombreux accompagnements :

- Soutien aux **études préalables** à l'ouverture d'un lieu ou à son projet de **diversification** d'activité s'appuyant sur les ressources du réseau via le dispositif émergence et développement de nouveaux services (10 000 € maximum)
- **Aide à l'équipement de matériels numériques** pour répondre aux exigences du cahier des charges du label ou pour déployer de nouveaux services numériques innovant via l'appel à projet « matériels numériques » (35 000 € maximum/an)
- Soutien des structures labellisées selon une **logique de projet et de trajectoire d'innovation durable** via l'appel à projet « **Normandie Connectée Innovante et Durable** » (30 000 € maximum)
- Financement des **pôles de proximité Normandie Connectée**, permettant d'avoir une strate intermédiaire au plus près des territoires pour faire évoluer l'offre de services des lieux d'accompagnement au numérique, faire émerger de nouveaux lieux et proposer des actions aux usagers (10 000 €/an).